



SALAIRE

Ces négociations s'ouvrent de nouveau, dans le cadre d'une politique d'entreprise favorisant la rémunération du capital, l'enrichissement des plus fortunés au détriment de ses salariés ! (Plus de 350 millions versés aux actionnaires)

Ces richesses créées par les salariés n'ont jamais été aussi mal réparties entre Carrefour et ses salariés, entre les très riches (les actionnaires, hauts dirigeants etc. ...) Et les Travailleurs !

Aucun effort n'est demandé à la caste dirigeante !

Mais pour les salariés par contre, s'est une véritable boucherie sociale qui s'annonce en lieu et place du prétendu « Plan de transformation » qui n'est rien d'autre qu'un plan de sauvegarde des dividendes pour les actionnaires, les hauts dirigeants !!!

Hors de l'argent il y en a !!! Carrefour qui a fait près de 773 millions d'euros de bénéfices ne peut pas laisser ces salariés malmenés de la sorte, tout en distribuant des millions d'euros de dividendes à des actionnaires toujours plus cupides !!!

Carrefour, jamais rassasié par les profits, exige d'être toujours plus assisté par l'État et donc par les contribuables. Près de 390 millions d'euros d'exonérations de cotisations sociales et fiscales a été donné sans contrôle ni évaluation,

Cette financiarisation, votre absence de stratégie de développement, la réduction des moyens sont responsables des milliers d'emplois qui risquent d'être supprimés à court terme !



SALAIRE

C'est à cela que vous devez vous attaquer au lieu d'accompagner et encourager la pression sur les salaires.

La CGT a des propositions :

- **UNE AUGMENTATION IMMÉDIATE de tous les niveaux de 300 euros afin de pouvoir boucler les fins de mois et vivre dignement de son travail.**
- **Reconnaitre les qualifications, les diplômes et l'expérience des travailleurs.**
- **Réorienter les profits vers l'emploi et les salaires, puisque les salaires stagnent mais par contre les versements de dividendes explosent !**
- **Une autre répartition des richesses, en priorisant l'investissement dans le travail humain et dans le salaire !**